



# 50 ans : et après?...



**1965  
2015**

**Le Journal des Amis de Vaulserre**  
 "au service des plus grands handicapés"

**50 ans : 1965 - 2015**

A quelques décennies du quarantième anniversaire des AVT, l'important n'est pas tant de rester en défilé sur tout ce qui a été fait en 50 ans, que de bien voir où en est l'association aujourd'hui, et comment elle pourra continuer ses actions au service des "plus grands handicapés physiques".  
 C'est cet équilibre-là que ce Journal se propose de donner à tout lecteur.



Renouveler	Persévérer	Préserver
L'œuvre du temps joue aussi pour une petite association et ses administrateurs. Un nouveau périodique et une nouvelle rédaction sont responsables du fascicule de 2015 pour poursuivre notre action au-delà des 50 ans. page 2 et 3	Permettre aux plus grands handicapés du profit de recevoir à l'Ermitage Jean-Michel tout le travail réalisé d'être des AVT. Mais leur vie change ses changements depuis 1965. Savoir évoluer et trouver les moyens nécessaires reste une obligation. page 4 et 5	Depuis sa création difficile en 1992, la Villa Claude Carreaux a sa réponse à ses objectifs de réinsertion "AutismePlus" pour permettre ses activités. L'Érmitage a été créé de sa reproduction de l'AVT, avec l'association de Trièves. page 6 et 8



pour continuer l'action d'Edmond Gauthier **Page 2**



Trièves toujours terre d'accueil **Page 3**



une nouvelle vie pour la Villa Cayeux **Pages 4 & 5**



du nouveau pour les séjours à l'Ermitage **Page 8**

**Pour nous aider, un bon pour don ou cotisation est disponible à l'intérieur du journal. Merci d'avance.**

# Une seconde vie après 50 ans?...

## *Demain comme hier...*

Aujourd'hui encore la demande de personnes en situation de grand handicap pour venir passer 15 jours de «vacances» dans nos séjours à l'Ermitage ne faiblit pas.

Certes, depuis 50 ans, bien des choses ont changé qui facilitent l'insertion des personnes handicapées dans la vie courante de notre société. Mais, pour les plus grands handicapés moteurs – très peu autonomes, très dépendants pour les gestes de la vie courante, nécessitant des soins quotidiens – les possibilités de vraies vacances sont toujours limitées.

Certains vivent toute l'année en établissement spécialisé – même si c'est dans un environnement qui n'est plus celui des «hospices» de 1960 - ; d'autres sont toute l'année aussi à la charge de leur famille – pour qui ces deux semaines sont l'occasion de «souffler» un peu.

Pour tous, l'Ermitage, par ses installations bien adaptées, sa situation dans ce magnifique Trièves, la qualité du service du personnel et l'investissement des accompagnateurs, représente un lieu idoine pour ces 15 jours de vraies vacances.

**Les assurer de pouvoir continuer à en bénéficier était l'objectif premier d'Edmond Gauthier quand il a créé les AVT et investi l'Ermitage en 1965.**

**C'est encore et toujours notre raison d'être aujourd'hui.**



## *...et pour progresser encore.*

### *Une motivation renforcée*

Pendant plus de 40 ans, les AVT et l'Ermitage ont été portés par leur fondateur, Edmond Gauthier, avec tout son charisme, sa présence et sa capacité à rassembler énergies et compétences autour de lui. Depuis son retrait volontaire et progressif ces dernières années, le CA des AVT a vécu des périodes un peu difficiles. **Aujourd'hui, l'apport de nouveaux administrateurs motivés, dont certains habitent le Trièves, doit permettre de retrouver le dynamisme nécessaire à la pérennité des AVT et de l'Ermitage.**

De même, le recrutement d'un nouveau directeur, gestionnaire confirmé et Trièvois lui aussi, est un facteur positif pour la gestion de l'Ermitage.

### *Un défi à relever*

C'est en fait le même depuis 50 ans : assurer l'équilibre financier de l'Ermitage. Deux chantiers sont à développer :

- **Pour nos séjours AVT**, il nous faut composer entre un coût de séjour plus élevé du fait d'accompagnateurs salariés, un «fonds social» nécessaire pour aider les vacanciers à moindres ressources, et un tarif accessible au plus grand nombre ; sans réduire la qualité des services et loisirs proposés, ni, bien sûr, peser sur l'équilibre budgétaire global. L'expérience menée en 2015 (voir page 8) peut nous aider à définir sur ce point un «modèle économique « viable. »

- **Développer l'accueil d'autres groupes ou associations.**

L'Ermitage est un «outil» bien adapté au handicap, bien situé dans le Trièves et où nous pouvons assurer un service et un accueil de qualité. Même si beaucoup de groupes l'ont compris (la fédération APAJH est «abonnée» à l'Ermitage depuis 10 ans), une action plus déterminée de notre part va être relancée, avec le nouveau directeur, pour prospecter et se faire mieux connaître. Augmenter le taux de remplissage de l'Ermitage pour se rapprocher au plus près de l'équilibre global est indispensable.

### *Un soutien nécessaire*

Reste que, au-delà de tous ces efforts, et comme tout au long des années passées, cotisations, dons, legs, seront toujours un apport nécessaire pour assurer la pérennité des AVT et de l'Ermitage. Ne serait-ce, au-delà du fonctionnement courant, **que pour nous permettre d'abonder ce «fonds social» qui deviendra de plus en plus nécessaire ou finaliser des investissements indispensables**, en complément des subventions possibles, mais toujours partielles.

**Le nombre et la fidélité de tous nos amis, adhérents et sympathisants montrent qu'ils partagent toujours notre engagement au service des grands handicapés.**

**Nous aurons toujours besoin de leur aide et de leur générosité.**



C'est par hasrd qu'Edmond Gauthier et ses «colonies de paralysés» (comme on disait à l'époque) ont «atterri» dans le Trièves en 1965. Depuis, l'Ermitage Jean Reboul et tous les vacanciers qui y ont séjourné ont fort apprécié l'accueil qu'ils y ont reçu et toutes les possibilités de loisir et détente que le Trièves a pu leur offrir pour agrémenter leurs vacances.

A 50 ans d'intervalle, le témoignage de 2 responsables locaux :



**1968**

Notre petit village de Saint-Maurice en Trièves, qui se flatte de redonner joie et santé à tous les citadins, est heureux de compter parmi ses vacanciers les paralysés des Amis de Vaulserre. Leur venue en Juillet et en Août change la vie de ce petit pays.

Les habitants ont cru tout d'abord que les paralysés apporteraient de la tristesse avec eux. Or en fait, c'est une grande animation et beaucoup de gentillesse qui émanent d'eux et des jeunes qui les aident.

Ce qui nous a surpris, c'est qu'ils ne se plaignent jamais. Ils nous parlent souvent de tous les bons moments qu'ils passent au restaurant du Foyer ou dans leurs sorties, et Dieu sait qu'ils se promènent dans les villages, les kermesses et les fêtes des environs!

Chaque année, nous saluons par leur prénom les anciens qui deviennent des amis.

C'est pourquoi en aidant leurs directeurs dynamiques et leurs moniteurs, nous nous efforçons de contribuer à ce que leur séjour parmi nous leur laisse un souvenir heureux.

*André BERT*

*Maire de Saint-Maurice en Trièves*



**2015**

Accepter de passer quelques heures à rédiger un communiqué pour le centre de vacances Ermitage Jean Reboul c'est accepter de consacrer, comme de nombreux bénévoles, du temps à cette noble cause qu'est le RESPECT HUMAIN.

Les précurseurs de l'association qui ont fait le pari du TRIEVES il y a plus de 50 ans ont fait le choix d'un territoire paisible entre montagnes, plateaux, villes, villages, sites divers et variés, à la croisée de l'Isère et des Hautes Alpes.

Plusieurs années après, les élus de ce territoire sont fiers d'accueillir des habitants de toute la France, heureux de venir chercher quelques jours d'apaisement sur « nos terres ».

Il y a 5 ans les collectivités ont fait le choix politique de signer avec la Région Rhône Alpes un « Contrat de territoire adapté » visant à adapter nos sites touristiques et publics à toutes les populations quels que soient leurs handicaps.

La présence éclairée et déterminée des bénévoles et professionnels de l'Ermitage Jean Reboul fut déterminante dans ces choix.

Les habitants et élus de ce territoire espèrent apporter à vos résidents autant qu'ils nous apportent.

*Frédérique PUISSAT*

*1ère Vice-présidente du conseil départemental de l'ISERE*



# du côté de la villa Cayeux

## *Un départ... ...qui sera un nouveau départ pour la Villa*

Le 1er janvier 2016 va marquer une étape importante du processus de «transfert» de la Villa Claude Cayeux des AVT vers l'Association ALHPI. Quand ce journal paraîtra, les AG des deux associations auront acté les modalités qui permettront à l'ALHPI de reprendre, dans le cadre d'une nouvelle convention avec le Conseil Départemental de l'Isère, les missions et activités de la Villa, que les AVT assuraient depuis plus de 20 ans.

En acceptant, en favorisant même, ce transfert, ALHPI et le Conseil Départemental vont permettre à la Villa Claude Cayeux de rebondir et prendre un nouveau départ, dans la droite ligne de ce que son fondateur Edmond Gauthier avait initié en 1992 avec les AVT (tous les attendus de cette décision dans notre Journal AVT 2014).

Dans l'immédiat, personnels et résidents vont continuer d'occuper les locaux de la Villa à St Maurice, en attendant leur transfert dans les nouvelles installations ALHPI à Monestier de Clermont à horizon de 2 ans.



## *pour illustrer les bons moments d'activité et de détente partagés par résidents et personnels*



## *Petit aperçu d'un été à la Villa Claude Cayeux*

Comme un inventaire à la Prévert  
Pour décliner le lien social, à partir de Saint Maurice en Trièves.  
En Juin, les sorties au GEM d'Echirolles,  
Avec d'autres personnes cérébrolées laissent place  
Aux rencontres avec des jeunes venant d'Italie et de la MJC de Voreppe  
Qui se partagent avec l'Ermitage.  
Le festival « Mens Alors » se prépare avec son court métrage  
Faire ensemble le scénario, et détourner les objets du garage  
Créer la musique et jouer avec les images  
Et être au cœur lors du vernissage,  
Avec les animateurs, le maire et la sous préfète.  
Ecouter la musique au château de Montmeilleur,  
La poésie au café des Arts  
Nager à la piscine de Lalley accueilli par Léni, maître nageur  
Pêcher à l'étang de Mens avec Gérard, le roi de la « bouffette »,  
Sans oublier le vélo, la pétanque, les ballades avec ou sans ombrage  
En continuant tous les ateliers cuisine, bois, jardinage  
Trouver des énigmes pour accueillir ceux du GEM, qui viennent au village  
La boucle-bouclée est prête à repartir pour une nouvelle année  
Et toujours écrire dans la « Gazette » pour souvenir garder.

*Françoise, chef de service*



## *Un autre regard*

Rentrée à la Villa Claude Cayeux, comme auxiliaire de vie en 1992, j'avais déjà cotoyé des personnes handicapées dans ma famille ou en tant qu'aide à domicile, mais c'était la première fois que je travaillais en institution.

Très rapidement, j'ai été surprise par la difficulté d'organiser des déplacements simples, comme aller faire deux courses en ville, un rendez-vous chez le coiffeur ou le dentiste : un trottoir trop haut, un bac pour se laver les cheveux fixe et donc impossible à utiliser pour la personne handicapée, un fauteuil chez le dentiste pas du tout pratique pour faire un transfert.

J'en étais venue à redouter les jours où je travaillais en dehors de l'institution qui, elle, était aménagée pour faciliter au maximum la vie de tous les jours!

L'année dernière, dans une salle de concert, une personne handicapée installée dans un fauteuil en bout de rangée, n'est pas arrivée à se faire installer dans un fauteuil confortable comme tout le monde. Ce n'était pas prévu. Elle a dû regarder le concert dans son fauteuil roulant alors qu'elle avait payé sa place plein tarif.

Je me suis dit que les choses évoluaient vraiment lentement.

*Marie-Colette, auxiliaire de vie*



*Deux renforts bienvenus pour le fonctionnement de l'Ermitage et de l'Association : un directeur d'établissement rompu à la gestion et une administratrice investie depuis longtemps dans le social et la solidarité.*

Association créée en 1965  
reconnue association  
d'assistance et de bienfaisance  
Préfecture de l'Isère

**Siège social :**  
RD 1075  
38930 ST MAURICE EN TRIÈVES

**FONDATEUR**  
**PRÉSIDENT D'HONNEUR**  
Edmond GAUTHIER  
Officier de l'ordre National du Mérite

**CONSEIL ADMINISTRATION 2015**  
**Tel: 07 82 97 09 66**  
e-mail : [association.avt@orange.fr](mailto:association.avt@orange.fr)

Éric BALESTA  
Président

Raymond VARESANO  
Vice-Président

Laurent LELAQUET  
Trésorier

Carole MARICHEZ  
Trésorière-Adj.

Gilbert LE GAL  
Secrétaire

Sylvain LOBRY  
Secrétaire-Adj.

Charles BOUAZIZ

Louis DENIS

Daniel GOUARD

Pierre MARÉCAUX

Jean MENUET

Huguette MENUET

Annette PELLEGRIN

Janine QUEROIX

Claude VARESANO

## ERMITAGE JEAN REBOUL

Centre de séjours / vacances adaptées  
pour personnes handicapées physiques

Directeur : Christian ROUX  
38930 - ST MAURICE EN TRIÈVES

**Tel: 04 76 34 70 08 /**

Fax: 04 76 34 75 11

[ermitage.jeanre Boul@wanadoo.fr](mailto:ermitage.jeanre Boul@wanadoo.fr)

Site internet : [ermitage-jean-reboul.com](http://ermitage-jean-reboul.com)

## VILLA CLAUDE CAYEUX

Centre de réinsertion pour cérébro-  
lésés et handicapés physiques

Le Village  
38930 - ST MAURICE EN TRIÈVES

**Tel: 04 76 34 74 74**

Fax: 04 76 34 71 40

[villaclaudecayeux@wanadoo.fr](mailto:villaclaudecayeux@wanadoo.fr)

site internet : [villaclaudecayeux.net](http://villaclaudecayeux.net)

Au moment où j'écris ces lignes, un peu de temps s'est écoulé depuis ma prise de fonction, ce qui me permet de mieux appréhender la dynamique du centre de vacances, repérer sa culture, ses rites et ses mythes... Et j'ai bien perçu que l'Ermitage est reconnu pour la spécificité de son accueil, sa capacité d'adaptation à un public lourdement handicapé, et son accessibilité !!

Ainsi, j'ai pu prendre la mesure de l'organisation d'un séjour AVT sous le modèle V.A.O. («Vacances Adaptées Organisées»), pour lequel nous avons obtenu en mai 2015, pour une durée de cinq ans, le renouvellement de notre habilitation. Il y a eu un changement d'approche en passant, pour les accompagnateurs, du bénévolat au salariat, avec à la fois, une nouvelle approche managériale et une hausse de la masse salariale qui n'est plus en adéquation avec le coût du séjour proposé aux vacanciers. Un travail est en réflexion !



Pour toute la haute saison, nous avons embauché en CDD une équipe de cuisine qui compose ses menus et gère l'économat.

Le chauffage et l'eau chaude sanitaire du pavillon ont changé de combustible ! Nous utilisons désormais le gaz sur l'ensemble de l'établissement. Le coût des travaux va peser sur l'exercice, mais les coûts annuels de fonctionnement seront nettement atténués.

Nous travaillons aussi actuellement sur un projet de création d'une mini station d'épuration afin de répondre à la législation en vigueur ; une recherche de financement est en cours auprès des partenaires institutionnels, publics, privés. Le montant des travaux estimé à 144 820€ HT ne peut être porté dans sa totalité par les AVT.

Par ailleurs, dans le souci de conforter notre activité d'hébergeur, d'augmenter le nombre de nuitées et ainsi d'atténuer le poids des charges fixes, nous travaillons à un outil de communication à vocation commerciale. Nous venons ainsi d'adhérer au « collectif Isère Drome » qui regroupe une quinzaine de centres de vacances de la région, et a entrepris, subventionné par Isère Tourisme, l'élaboration et la diffusion d'une lettre/plaquette à finalité commerciale.

Je tiens enfin à saluer l'équipe de professionnels en poste pour leur travail et l'accueil qu'ils m'ont réservé, et à remercier, pour leur engagement, tous les accompagnateurs, bénévoles ou salariés, qui assurent le succès des séjours auprès des vacanciers handicapés.

*Christian ROUX*



Née en 1948 à Avion dans le Pas de Calais, j'ai passé tout mon enfance dans la cité minière de la fosse 7 de cette ville, et j'ai tout de suite été marquée par la solidarité qui existait entre les mineurs qui exerçaient un métier très dur et très dangereux.

J'ai découvert le Trièves en 1969, je travaillais à la poste de Mens, j'y ai fait toute ma carrière. Et dès 1977, j'ai été élue conseillère municipale ; de 1989 à 2001, comme deuxième puis première adjointe, j'ai pris en charge la vie quotidienne des habitants et le centre communal d'action sociale.

Élue conseillère générale du canton en 2004 et réélue en 2011, j'ai présidé la commission solidarités qui gère la politique mise en place pour les personnes âgées, les personnes handicapées et la santé, m'attachant de plus

en plus aux actions mises en place pour les personnes handicapées.

Durant mon deuxième mandat j'étais vice-présidente déléguée à la santé.

En 2015, après 38 ans de vie publique, j'ai pris ma retraite. Je ne suis plus maire ni conseillère générale, mais mon côté social ne pouvait pas s'arrêter avec mes mandats électifs. J'ai donc décidé de continuer à m'investir dans les associations, et la première que j'ai choisie est l'association des Amis de Vaulserre et du Trièves.

N'oublions pas que nous partageons tous une même vie, une même société, et que nous devons avoir les mêmes chances. Depuis toujours une devise d'Anatole France guide mes pas :

« Il faut savoir donner c'est le secret du bonheur »

*Annette PELLEGRIN*



## L'Assemblée Générale 2014

Le 20 juin 2015 à l'Ermitage Jean Reboul, une vingtaine de personnes étaient présentes et 130 adhérents avaient tenu à montrer leur attachement et leur fidélité en envoyant leur pouvoir.

Une première AG Extraordinaire a approuvé les modifications proposées des statuts de l'association visant à faciliter le fonctionnement du Conseil d'Administration, en particulier en permettant les réunions du Conseil en audio-conférence.

Au cours de l'AG Ordinaire qui a suivi, le rapport moral, les comptes et le rapport financier pour l'année 2014, ainsi que le budget prévisionnel 2015, ont été adoptés à l'unanimité (cf ci-contre les commentaires sur les comptes 2014 établis par KPMG).

### Résultats d'Exploitation 2014 (k€)

Associatif + Ermitage	2 013	2 014
Produits d'exploitation	411	469
Frais de personnel	207	213
Autres charges	284	276
<b>résultat d'exploitation</b>	<b>-80</b>	<b>-20</b>
résultat financier	1	1
résultat exceptionnel	1	173
<b>résultat net final</b>	<b>-78</b>	<b>154</b>
Amort./provisions	86	86
Autofinancement	8	240

Malgré une maîtrise de ses charges et une amélioration de l'activité, l'établissement Jean Reboul n'arrive pas à absorber ses coûts fixes.

Villa Claude Cayeux	2 013	2 014
Produits d'exploitation	1 004	1 095
Frais de personnel	801	702
Autres charges	323	320
<b>résultat d'exploitation</b>	<b>-120</b>	<b>73</b>
résultat financier	-4	-2
résultat exceptionnel	29	-182
Reprise fonds dédiés	15	0
<b>résultat net final</b>	<b>-80</b>	<b>-111</b>
Amort./provisions	147	221
Autofinancement	67	110

Les chiffres traduisent une amélioration de l'activité de Claude Cayeux.

Le résultat final ne reflète pas cette amélioration par le constat, surtout comptable, de la sortie du bâtiment d'exploitation vers l'association, en accord avec les autorités de contrôle.

### Concernant la Villa Claude Cayeux,

- L'action d'Alima SEBA, directrice ALHPI en charge de la gestion de la Villa, a permis d'atteindre un taux d'occupation maximal et, grâce à une gestion rigoureuse, de dégager un résultat excédentaire.

- Par ailleurs, le processus de transfert de l'activité à l'association ALHPI s'est accéléré. Les procédures administratives, juridiques et comptables mises en place doivent permettre ce transfert à l'ALHPI de la convention de gestion de la Villa avec le Conseil Départemental de l'Isère dès le 1er janvier 2016.

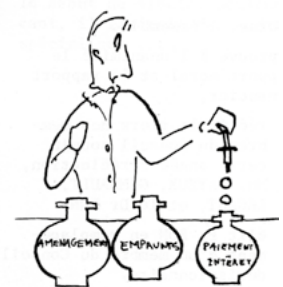
### Concernant l'Ermitage Jean Reboul,

- Un déficit d'exploitation fortement réduit par rapport à 2013 et la contribution importante et fidèle de nos amis et adhérents ont permis de réduire le déficit global de la partie non conventionnée du budget AVT. Les efforts de gestion et de prospection de clients pour améliorer encore le résultat de l'Ermitage seront poursuivis.

- Un nouveau directeur, Christian ROUX, a pris ses fonctions à mi-avril 2015. La difficulté persistante à recruter des animateurs bénévoles pour nos séjours a conduit à faire appel à des accompagnateurs salariés, et à adapter en conséquence l'organisation de ces séjours.

L'assemblée a enfin procédé au renouvellement du Conseil d'Administration. (composition du CA 2015 en page 6)

BILAN	. 2014				2 013	variation
	TOTAL	Associatif	Reboul	Cayeux	TOTAL	
Fonds propres	1 309	486	589	234	1 259	50
dont résultats de l'exercice	42	241	-87	-112	-159	201
dont résultats sous contrôle financeur	-301			-301	-205	-96
provisions et fonds dédiés	55			55	55	0
Emprunts	66	30		36	104	-38
<b>total ressources stables</b>	<b>1 430</b>	<b>516</b>	<b>589</b>	<b>325</b>	<b>1 418</b>	<b>12</b>
Immobilisations	1 124	435	602	87	1 218	-94
		0			0	
<b>Fonds de roulement</b>	<b>306</b>	<b>81</b>	<b>-13</b>	<b>238</b>	<b>200</b>	<b>106</b>
Excédent financement exploitation	68	10	95	-37	72	-4
<b>Trésorerie et liaisons</b>	<b>374</b>	<b>91</b>	<b>82</b>	<b>201</b>	<b>272</b>	<b>102</b>



La situation de 2014 est particulière car elle constate la sortie du bâtiment d'exploitation de Claude Cayeux, au profit de l'association alors que le transfert vers l'ALHPI ne se réalisera qu'en 2015.

Individuellement, cela améliore la situation de l'association et dégrade celle de Claude Cayeux.

La progression de l'activité à Jean Reboul cumulé à l'augmentation de la dotation de financement à Claude Cayeux permet une amélioration globale de la situation financière. La trésorerie est positive, et progresse par le biais des produits supplémentaires. Elle reste inférieure à l'année 2012 et antérieures.

Les efforts en cours demeurent nécessaires, et une recherche de l'équilibre financier est une priorité. Dans un deuxième temps, il apparaît important de générer de l'excédent afin de remonter le niveau des fonds propres,

La situation du bâtiment de Claude Cayeux et son avenir est un point qu'il convient également de projeter.

# des changements à l'Ermitage

## *Les temps changent...*

Ces dernières années, le recrutement d'accompagnateurs bénévoles pour nos séjours était devenu un vrai casse-tête, nous obligeant même à décommander certains séjours, faute d'encadrement suffisant. (compte tenu des handicaps des vacanciers, il faut autant d'accompagnateurs que de vacanciers la règle dite du 1 pour 1).

**Nous avons donc franchi le pas - pour la première fois depuis 50 ans -, en recrutant des accompagnateurs salariés, avec comme conséquence évidente une augmentation de la charge financière des séjours et donc du prix de journée.**



## *... il faut savoir s'adapter.*

Pour permettre au plus grand nombre de pouvoir bénéficier de séjours, on en a organisé davantage (7 de Noël à septembre), tout en en limitant la durée (11 jours en moyenne au lieu de 15 précédemment). Par ailleurs, on a pu, sur nos fonds associatifs, aider à venir quelques vacanciers aux ressources limitées, et aussi «booster» le budget loisirs des séjours.

Un premier bilan «qualitatif» est positif : les vacanciers ont bien apprécié ces séjours, certes un peu plus courts, mais plus denses et plus dynamiques. Par ailleurs, l'investissement des accompagnateurs salariés a été aussi complet que celui des bénévoles, tant pour s'occuper des vacanciers que pour vivre avec eux l'amitié de vacances partagées.

**Un bilan «quantitatif» reste à faire de cette première expérience : l'optimum est à trouver entre le juste niveau de tarification et la hauteur du «fonds social» que l'association peut proposer pour, à la fois, permettre de venir à ceux qui ont des ressources limitées, et aussi améliorer encore les prestations loisirs de nos séjours.**

Pour cette année, ce sont finalement 100 vacanciers qui ont pu en bénéficier, pour un total de 1230 nuitées, pratiquement au même niveau qu'en 2013.

**L'objectif final reste toujours le même : faire en sorte que le plus grand nombre de vacanciers handicapés puissent venir à l'Ermitage profiter de séjours de qualité.**

